

Au46 – CR Audition Chemins Faisants (Nicolas Beudon)

09/02/26 à 10h

Présents : Nicolas Beudon, Alexis David, Joseph Minster,

Nicolas Beudon est le fondateur de Chemins faisants, agence de conseil et de design spécialisée dans la conception de tiers-lieux et de bibliothèques publiques. Il a auparavant été directeur de médiathèque. Il a une connaissance approfondie des modèles de bibliothèques des pays nordiques et néerlandophones.

1. Apports aux Traversées

T1. Benchmark international

Nicolas Beudon détaille les modèles nord-européens qui fascinent par leur maturité. Dans de nombreux pays comme le Danemark, la Norvège ou les Pays-Bas, les ressources numériques – y compris audiovisuelles – sont gérées au niveau national via une plateforme unique à laquelle les bibliothèques se connectent. Les droits et licences sont négociés de manière centralisée, ce qui garantit une offre cohérente et accessible partout. Au Danemark notamment, environ 30% de la population utilise cette plateforme nationale, un taux dix fois supérieur à celui observé en France. Ce succès s'explique par un contexte structurel solide : un taux d'inscrits de 27% dans les bibliothèques, considérées comme une infrastructure quasi-régaliennne, plus proche de l'école que d'un service optionnel. Une loi impose même une bibliothèque par commune et mentionne explicitement les collections multi-supports, ancrant légalement l'audiovisuel et le numérique dans les missions du service public. Les bibliothèques y adoptent une orientation usage très marquée, avec des collections plus réduites mais intensément utilisées, et des arbitrages rapides dès qu'un support perd de sa pertinence.

Pour les Pays-Bas, une offre numérique nationale existe bel et bien, mais les bibliothèques locales gardent leur autonomie : elles peuvent choisir de s'y raccorder ou non. Amsterdam et son OBA illustrent parfaitement cette flexibilité. L'OBA a délibérément quitté la plateforme nationale pour développer sa propre offre numérique, jugée plus adaptée à ses enjeux et orientations spécifiques. Dans les bibliothèques d'Amsterdam, y compris le nouveau projet OBA Next, les collections physiques de CD et DVD ont disparu depuis plusieurs années. Il n'en voit nulle part lors de ses visites. En revanche, OBA Next mise sur un partenariat avec TUMO, structure internationale d'origine arménienne également présente au Forum des images à Paris. TUMO propose des activités de création numérique pour les

jeunes : programmation, jeux vidéo, musique et création audiovisuelle par ordinateur. Ainsi, l'audiovisuel y existe par la création et la formation, non plus par la simple collection de supports.

Le cas danois d'Herning approfondit la question de la médiation. La valorisation des collections numériques y est hyper-visible sur place : des tables et murs entiers présentent les documents physiques, tandis que des écrans diffusent en continu des sélections de ressources numériques, des fils de recommandations ou de la publicité pour l'ensemble de l'offre. Il met en avant le principe du « phygital » – cette articulation habile entre physique et numérique via des écrans tactiles –, préférable aux objets symboliques comme les boîtiers vides ou faux livres qui, d'après les retours des bibliothécaires, désorientent souvent les usagers et génèrent des malentendus au prêt.

À Bruxelles, la fracture Nord/Sud européenne se lit à l'échelle locale. Les bibliothèques francophones ressemblent trait pour trait aux françaises, avec des fonds CD et DVD encore bien présents. La grande bibliothèque néerlandophone Muntpunt, infiniment plus moderne, a par contre supprimé tous ses CD après le Covid – un étage entier, soit 20 000 à 30 000 documents – pour installer un vaste espace de type fablab : fond vert, caméras, outils numériques de travail collaboratif. En Belgique francophone, le sort de Médiathèque Nouvelle est plus tragique : ce service mutualisé de prêt CD/DVD, historiquement spécialisé sur les supports, a été liquidé brutalement par une décision politique – arrêt des financements, licenciements progressifs, disparition pure et simple. Une particularité belge accentue la pression : le prêt y est souvent payant à l'unité (0,20 € à 0,30 €), ce qui force les collections à être fortement utilisées sous peine de coût prohibitif.

Nicolas Beudon propose enfin une lecture culturelle profonde de ces écarts. Dans les pays protestants du Nord, la bibliothèque publique est intimement liée à la lecture et à l'autonomie de pensée, un pilier démocratique au même titre que l'école : l'orientation est pragmatique, « si ce n'est pas utilisé, on passe à autre chose ». Dans les pays latins et du Sud (catholique), le poids de l'héritage patrimonial – fonds anciens issus des saisies révolutionnaires en France – renforce une culture de conservation et de collection encyclopédique, rendant les arbitrages bien plus délicats, notamment sur les supports audiovisuels.

T2. Missions, politiques culturelles et cadre macro

Nicola Beudon insiste sur un flou profond entourant les missions des bibliothèques en France. Dans les PCSES ou démarches stratégiques, la musique et l'audiovisuel sont souvent absents des axes prioritaires. Pourtant, dès qu'il s'agit de désherber les CD, les équipes opposent systématiquement que la bibliothèque a pour mission de donner accès à la musique et de permettre des découvertes. Ce décalage crée un conflit de légitimité : d'un côté un document formel voté qui omet l'audiovisuel, de l'autre des représentations professionnelles non écrites – exhaustivité, encyclopédisme, couverture de tous les supports. Le projet national pourrait se donner pour objectif de clarifier le rôle des bibliothèques à l'horizon de 10 ans, notamment concernant l'audiovisuel et le numérique.

L'exemple danois illustre parfaitement l'intérêt d'un cadre politique clair. Leur loi mentionne explicitement les multi-supports, ce qui donne aux professionnels une base solide pour arbitrer, légitime les consultants dans leurs diagnostics, et assure une cohérence entre choix locaux et orientations nationales – au-delà des inerties institutionnelles.

2. Apports aux Chantiers

C1. Avenir des collections physiques

Au cœur des diagnostics auquel Nicolas Beudon est confronté, un constat récurrent : les fonds de CD occupent des surfaces énormes – meubles dédiés, espaces spécialisés, parfois un étage entier – mais affichent des taux de rotation inférieurs à 1, dans la catégorie « non-usage ». Les visualisations qu'il produit pour ses clients sont éloquentes : des barres rouges massives pour le volume, des barres bleues minuscules pour l'usage, alors que des segments comme les BD ou romans jeunesse sont sous-dotés malgré une demande explosive. L'usage résiduel des CD repose sur quelques grands emprunteurs mélomanes ou des publics institutionnels – EHPAD, établissements médico-sociaux – qui empruntent en lots pour une chaîne commune.

Il différencie finement les emprunts par supports. Les CD musicaux sont « le pire du pire » : l'offre gratuite et légale en ligne (YouTube pour les jeunes, quasi-exhaustivité de Spotify) les achève. En jeunesse, les comptines et contes ont mieux résisté, mais les boîtes à histoires – parfois remplies de contenus maison par les bibliothèques – les supplantent désormais. Les livres audio sur CD affichent un usage variable, souvent supérieur à la musique si le public est âgé et moins connecté ; exception notable dans une bibliothèque de banlieue très jeune et précaire, où ils tombent aussi près de zéro. Les DVD, eux, restent globalement leaders : ils sont parfois la ressource la plus empruntée, avec des taux de rotations de 3 à 4 ou plus, car l'offre films en ligne est moins exhaustive et accessible gratuitement. Seuls les DVD documentaires détonnent, sont faiblement utilisés et souvent désignés comme « sacrificiables » par les bibliothécaires en cas de réaménagement, sans attachement affectif.

Sa position est tranchée : pour les CD en libre accès, il faut désherber radicalement afin de libérer des mètres carrés pour d'autres fonctions attendues. Les réductions partielles – comme les 60 % dans une grande bibliothèque intercommunale de 3000 m² réaménagée à 2 M€ HT – créent des fonds encore moins attractifs et des « verrues visuelles » : tout change sauf le mobilier CD, trop cher à renouveler (20-25 000 €) pour si peu d'usage. Du point de vue du droit, les CD peuvent être vendus ou donnés sans souci ; pour les DVD, il manque cruellement d'une filière légale : ils partent souvent au pilon comme déchets ordinaires ou via des contournements hasardeux. Les équipes expriment un fort inconfort éthique, nécessitant un cadre juridique national clair avec des recommandations sécurisées.

C3.1. Curation et éditorialisation

Les ressources numériques sont quasi invisibles dans les projets de réaménagement d'espaces ou dans les PCSES : Nicolas Beudon n'a jamais vu une équipe les porter spontanément comme priorité d'aménagement ou de politique documentaire. Elles sont tout simplement oubliées, par les bibliothécaires comme par les usagers qui ne savent même plus qu'elles existent.

Les tentatives françaises pour les matérialiser patinent. Les boîtiers fantômes avec QR codes étaient peu scannés avant le Covid, et même si les habitudes ont pu évoluer, l'adoption de ces dispositifs reste faible. Les boîtiers vides, faux livres ou cubes génèrent des malentendus : les usagers les empruntent comme des documents physiques, se heurtent à un refus au prêt, et repartent frustrés sans comprendre que le contenu est en ligne. À l'étranger, le phygital via écrans tactiles marche mieux : on peut penser aux sélections explorables sous forme de bulles (exemple québécois), avec envoi direct du lien sur le téléphone. Il n'existe rien d'équivalent en France.

La communication patine aussi. Il y a peu d'affichage, de flyers ou de bannières récurrentes pour promouvoir les ressources dématérialisées. Les bibliothécaires se sentent peu légitimes pour faire de la « publicité » plutôt que de la médiation, et le modèle VOD à l'acte crée une injonction contradictoire : plus de promotion entraîne plus de consommation, et donc une explosion de la facture qui peut entraîner le blocage du service en cours d'année. Des exemples comme la « boîte numérique » du Calvados via BDP montrent l'utilité d'outils simples. Le projet national pourrait mutualiser les ressources (tarification plafonnée), et fournir des kakemonos ou flyers prêts à l'emploi.

C3.3 Création audiovisuelle et numérique

Le jeu vidéo émerge comme priorité systématique : les bibliothèques veulent un espace pour jouer sur place avec des consoles. Celles qui ont un fonds cherchent à le maintenir, mais les nouvelles hésitent sur un prêt de jeux ; le dématérialisé reste bloqué par les plateformes commerciales exigeant une carte bancaire, inadaptées aux bibliothèques. La VR offre un beau potentiel : les casques sont rares à domicile et nécessitent un travail de médiation.

La création audiovisuelle et les fablabs avancent timidement en France. Les demandes se limitent souvent à des ateliers polyvalents et loisirs créatifs, sans plateaux de tournage ou post-production dédiés. Des cas comme Muntpunt (Bruxelles) ou Beauvais (Imaginarium) montrent des arbitrages clairs : réduction massive des CD pour agrandir les espaces création. TUMO (OBA Next) inspire : prolonger l'accès aux œuvres par la création numérique – jeux vidéo, musique, audiovisuel par ordinateur.

C4. Évolution des métiers et des compétences

La fin des CD provoque des crises profondes : arrêts maladie chez les discothécaires, larmes lorsque sont présentées les courbes d'usage lors de réunions de concertation. Leur spécialisation historique sur un support, plutôt que sur un champ culturel comme la médiation musicale, rend le métier obsolète du jour au lendemain en cas de disparition des collections. Les propositions de reconversion – concerts, ateliers création, instruments – sont souvent perçues comme des gadgets ou des pis-aller, loin d'une mutation professionnelle structurée.

Autour des DVD et du cinéma, l'attachement est moindre : il n'y a pas de figure du « DVD-thécaire », et beaucoup de départements combinent cinéma, multimédia et jeu vidéo, créant une hybridation fluide des profils. L'audition confirme les enjeux : définir des parcours de transition, mutualiser les compétences (cinéma + numérique + création), accompagner le deuil affectif et identitaire avec du temps et des formations concrètes. Nicolas Beudon regrette l'absence d'un corpus national légitimant ses diagnostics, qui permettrait d'éviter d'appuyer les changements préconisés sur sa seule parole de consultant.

C5. Aménagement des espaces en médiathèques

Le travail d'aménagement impose de réaligner l'offre sur les usages réels : dégager des mètres carrés pour favoriser les séjours prolongés, la sociabilité, les ateliers ou le jeu vidéo, en réduisant ou supprimant les collections peu performantes. Pour les CD, trois scénarios : suppression totale (devenue acceptable), réduction massive (un « deuil étalé » qui désosse le fonds et laisse du mobilier obsolète), ou maintien rare. L'exemple d'une bibliothèque intercommunale de 3000 m², rénovée à 2 M€ HT, est criant : fonds CD réduit de 60%, mais mobilier identique faute de budget (20-25 000 €), créant une anomalie visuelle et symbolique dans un espace flambant neuf.

Pour les DVD, l'enjeu porte moins sur le volume que sur le classement et le mobilier : passer des rayonnages aux bacs pour fluidifier la consultation. Le phygital via écrans l'emporte sur les objets symboliques. Enfin, le flou entretenu autour des missions de la bibliothèque complique tout : les PCSES omettent l'audiovisuel, mais les équipes invoquent un devoir « d'accès à la musique » pour résister au désherbage. Deux légitimités s'affrontent alors.